

LE JOURNAL CGT DES RETRAITÉ-E-S du CHALONNAIS

UN AUTRE REGARD S'IMPOSE



Retraité-e-s, mais toujours acteurs de la vie locale ! Les retraité-e-s ont tous-tes leur place dans la CGT, s'ils ont leurs revendications propres, ils ont surtout le même lieu de vie que l'ensemble des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, du bassin chalonnois. Comme la CGT le dit souvent, tous sont confronté-e-s aux politiques ultra-libérales de régression sociales issues du capitalisme mondial.

Le collectif des retraité-e-s du chalonnois, fort de son expérience militante, de son vécu et de nombreuses années de militantisme, a pris le temps de la réflexion pour produire une analyse sur divers problèmes concernant la société qui nous entoure aujourd'hui.

Cette analyse n'a pas la prétention de vouloir couvrir l'ensemble des sujets de société, mais s'appuyant sur quelques thèmes, elle souhaite montrer la cohérence des politiques menées ces dernières années.

Cette fois ci, c'est LA SANTE qui est traitée à travers les différents articles.

Tout d'abord, il nous faut exclure l'idée de rentabilité à tous les étages de la société !



L'HÔPITAL DE CHALON



Pour le malade :

➔ Le service d'urgences n'assure plus ses missions d'accueil 24H/24.

➔ Attente importante aux urgences 6, 8, 10H dans des conditions indignes. Faute de lits disponibles en aval, les urgences deviennent un secteur d'hospitalisation et accueillent les patients sur des brancards, où côte à côte, promiscuité... !

17000 lits ont été supprimés sur les 3000 établissements publics pendant le quinquennat Macron dont 7500 pendant la Covid.

➔ Rendez-vous en consultation : délai de 2 ou 3 mois voire 6 mois à 1 an pour certaines spécialités, avec des consultations en Privé souvent proposées avec dépassements d'honoraires.

Pour les agents :

Manque de personnel, tous corps de métiers confondus, des changements dans les organisations du travail qui nuisent à la qualité des soins, des salaires les plus bas des pays européens.

Les métiers du soin demandent intérêt, compassion et humanité, les moyens attribués ne permettent pas d'exercer dans le respect de ces valeurs. Les agents sont frustrés de ne pas pouvoir réaliser leur fonction comme ils le devraient.



Permanence des soins

Peu de médecins traitants les assurent. A partir du samedi midi, souvent plus personne avant

lundi, d'où un recours inopiné auprès des Urgences /Centre 15.

Manque d'anesthésistes et déprogrammation d'interventions chirurgicales

L'hôpital de Chalon sur Saône est particulièrement affecté dans le domaine de l'anesthésiologie. Le manque d'anesthésistes (Besoin 16 ETP, actuellement 9 en fonction des arrêts, et désistements) entraîne la fermeture de 60% des salles certains jours, avec des répercussions importantes sur la prise en charge de la chirurgie programmée, mais aussi sur la prise en charge des urgences chirurgicales. Rappelons à cet égard que l'hôpital de Chalon assure la permanence des soins pour la majeure partie de l'activité chirurgicale sur l'ensemble du territoire Nord Saône et Loire.

L'activité chirurgicale fait l'objet d'une adaptation au jour le jour en fonction de la présence ou non d'anesthésistes.

La situation s'avère à tel point catastrophique qu'il n'est pas sûr certains jours à venir que notre établissement puisse assurer la permanence des soins en chirurgie.

Au-delà de cette problématique majeure l'établissement doit déprogrammer les interventions de manière massive. **(Plus de 450 déprogrammations à l'heure actuelle).**

Les soignants appellent les patients pour déprogrammer des interventions, tout en continuant de reprogrammer d'autres interventions dont on ne sait s'il faudra les déprogrammer !

LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES SCANDALEUX CAUSENT D'IMPORTANTES RENONCEMENT AUX SOINS

Dans le Public comme dans le Privé, certains praticiens proposent d'être payés en 3 fois... Plus de 85% des



chirurgiens pratiquent le dépassement d'honoraire. Arthroscopie, 2H d'intervention = 2 000€ de dépassement. Aujourd'hui, dentistes, ophtalmologues, radiologues, urologues ... pratiquent aussi les dépassements d'honoraires.

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST À L'AGONIE :

La pandémie de Covid a mis en évidence le caractère indispensable du service public hospitalier et de ses professionnels, tout en montrant que notre système de santé était défaillant à tous les niveaux.

L'accès aux soins continue de se dégrader avec des services d'urgence hyper régulés, des fermetures de services, de lits, la raréfaction de médecins généralistes/spécialistes sur notre territoire et des dépassements d'honoraires exorbitants.

Récemment (1^{er} Juin 2023) cette situation a été mise en lumière sur le Chalonnais, lorsque plus de 2400 patient-e-s se sont retrouvés sans

médecin traitant suite au départ de celui-ci. Quelle solution reste-t-il à cette patientèle parfois suivie au long cours ? La seule solution qui s'offre à eux pour répondre à leurs besoins ... c'est l'hôpital et son service d'urgence !

Médecine et Hôpital Public sont en danger

!!!

Comme les médecins, l'hôpital est soumis aux chiffres de la rentabilité ! Le taux d'occupation des lits en fonctionnement normal doit être de près de 95 %. Cette volonté de ne pas gaspiller

l'argent public pourrait être respectable. Mais cela ne répond pas aux besoins de santé de la population chalonnaise. Comment cette situation peut être autrement, puisque l'on ne permet pas aux hôpitaux d'avoir des lits ouverts, en attente de malades potentiels ou déjà suivis en soins.



L'ACCÈS AUX SOINS N'EST PLUS ASSURÉ

EN QUÊTE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES

Entre 2000 et 2020, notre département a perdu 33% des médecins généralistes. Conséquence des patients avec des temps de trajet jusqu'à 45 minutes, sans médecin traitant donc hors parcours santé obligés de payer de près de 70% des actes au lieu de 30%. Quant aux médecins spécialistes rien de mieux. L'âge des médecins toutes disciplines confondues est peu rassurant. En moyenne, ils ont un peu plus de 55 ans, 30 % d'entre eux ayant plus de 60 ans.

CONCERNANT LES SPECIALISTES : Rendez-vous dans des délais de 6 mois, 1 an pour certain. Selon l'Inspection Générale des Affaires Sociales, 64% des Français renoncent à se soigner à cause des délais de RDV. Dans le Chalonnais, le manque se fait sentir dans toutes les spécialités. Ce qui conduit à une perte de chance, de prévention et de suivi en bonne santé.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Certains parents de jeunes enfants atteints de handicap connaissent des situations extrêmement complexes et sont souvent démunis par l'absence de réponses adaptées et parfois même obligés de mettre entre

parenthèse leurs carrières professionnelles pour accompagner leurs enfants.

Un repérage précoce des difficultés de l'enfant devrait permettre d'aider ces familles à vivre au mieux en étroite coopération avec les professionnels du secteur médico-social. .../...

Lorsqu'un diagnostic est établi par les professionnels de santé un réseau bienveillant doit exister et collaborer pour permettre à la famille et à l'enfant de disposer de toutes les chances visant à lui assurer un développement maximal en regard de ses capacités.

Le travail de prévention commence par la qualité du recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), puis viennent les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et les auxiliaires de vie scolaire (AVS). Ors nous constatons sur la région chalonaise une carence de ces professionnels au sein des établissements scolaires. De nombreux regroupements d'établissements ont été effectués ces dernières années, ce qui prouve une volonté de réaliser des économies en mutualisant les moyens de manière à fonctionner avec moins de personnel. On se dirige donc vers des mégastructures

regroupant des jeunes de tous âges connaissant des problèmes divers ce qui est loin de favoriser l'accueil et une prise en charge cohérente par les équipes éducatives. L'Etat aurait-il l'intention de privatiser à petits pas l'aide et l'attention qu'il doit aux plus démunis ? D'une part, il est vrai que les institutions : « ça coute un pognon de dingue », d'autre part, certaines personnes handicapées adultes ne peuvent être accueillies en ESAT (Etablissement Spécialisés d'Aide par le Travail) de part leurs troubles. Il est donc indispensable de développer des lieux de vie au sein desquels elles pourront s'épanouir. Il est vrai que ces personnes en incapacité de travailler ne correspondent pas à l'idée que sous-tend une société ultra libérale. Restons vigilants, battons-nous pour conserver notre humanité et préserver l'attention que nous devons à chacun.

CENTRE HOSPITALIER Spécialisé de SEVREY : FERMETURES DE 60 LITS.

Les carences en personnel cumulées à la désorganisation actuelle engendrent une institution de plus en plus maltraitante envers ses agents. Cette institution censée nous protéger insécurise et malmène tous les niveaux de l'échelle sociale ainsi que dans l'ensemble de la société, c'est aussi un danger pour les citoyens. Le Chef d'Etablissement doit immédiatement mettre en œuvre tous les moyens nécessaires face aux violences en tous genres et aux trafics de drogue sur l'établissement. La fermeture de lits de resocialisation aura des conséquences dangereuses pour toute la population. N'attendons pas que des drames fassent « les choux gras » des chaînes d'infos, et des médias pour au final, regretter les fermetures de lits en psychiatrie où dénoncer le manque de prises en charge des malades.



Rejoignez-nous !

Je suis retraité-e

Je suis actif-ve

J'adhère au syndicat CGT du Chalonnais

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Tél :

Email (facultatif) :

Signature :



A retourner à : Syndicat CGT – Maison des Syndicats - 2, rue du Parc – 71100 Chalon sur Saône